



TRAVAUX EN COURS DANS MELUN

N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.35 du 16/01/2025	Du 13/05/2024 au 30/05/2025 suivant les recommandations du service Voirie de la Ville Rue Edouard Branly et avenue Charles Péguy	Aménagement du TZEN 2	ROUTES ET CHANTIERS MODERNES, AGILIS, EIFFAGE ENERGIE pour le Département	Pour information – arrêtés 2024.575 du 07/05/2024, 671 du 27/05/2024 et 2024.1050 du 22/08/2024 prorogés Circulation routière rue Edouard Branly interdite dans le sens place des Trois Horloges / route de Voisenon. Déviation mise en place par les rues des Castors puis Jacques Oudot. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.537 du 29/04/2024	Du 27/05/2024 au 28/02/2025 RD 1605 – rond-point de WOODI	Création d'une passerelle piétonne - voie au dessus de la Route Départementale 1605	NGE GC pour l'Agence Routière Départementale de Melun	Pour information – arrêté 2024.515 du 24/04/2024 abrogé Circulation routière sur la RD 1605 réduite d'une voie en direction de Montereau et sera interdite la nuit du mardi 28 janvier 2025, de 20h00 à 06h00. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.808 du 18/06/2024	Du 01/07/2024 au 31/08/2025 place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint- Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon	Aménagement de voirie	JEAN LEFEBVRE IDF, STRF, CITEOS, TERIDEAL et CHADEL pour la Ville	Pour information Selon les besoins du chantier et l'avancement des travaux, circulation routière place Saint-Jean, boulevard Gambetta, rue Paul Doumer, rue de l'Abreuvoir, carrefour rue Saint-Liesne / rue Gaillardon, rue Bancel et rue de l'Eperon pourra être réduite par panneaux réglementaires et/ou hommes trafic, ou interdite par panneaux réglementaires et déviée par les rues adjacentes. Déviation mise en place par les rues adjacentes. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2025.146 du 12/02/2026	Du 05/08/2024 au 28/02/2025 Rue de Montaigu – Restaurant du Groupe Scolaire de Montaigu	Pose de barrières HERAS dans le Groupe Scolaire	VITTE pour la Ville	Pour information – arrêtés 2024.987 du 30/07/2024 et 2024.1051 du 22/08/2024 prorogés L'entreprise VITTE devra impérativement signaler leur chantier en amont et en aval et devra délimiter une zone de travaux afin de travailler en toute sécurité.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1362 du 15/11/2024	Du 28/10/2024 au 21/03/2025 Cours Théodore Monod	Pose du pilier de la Passerelle avec neutralisation de la voie partagée dans sa totalité	NGE GC pour la Ville	<u>Pour information – arrêté 2024.1312 du 24/10/2024 prorogé</u> Circulation routière sur la voie partagée cours Théodore Monod interdite à tous véhicules, cycles et piétons. Stationnement interdit sur plusieurs places au plus près du chantier pendant la durée totale des travaux. Déviation piétonne mise en place de part et d'autre du chantier.
2024.1322 du 30/10/2024	Du 18/11/2024 au 27/06/2025 Contre allée de l'avenue Charles Péguy et la rue Etienne Gislou	Interdiction de stationner et de circuler de jour comme de nuit sur la totalité de la contre allée de l'avenue Charles Péguy dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	AGILIS pour ROUTES ET CHANTIERS MODERNES	<u>Pour information</u> Le schéma de balisage devra être respecté. La totalité du stationnement et la circulation seront interdits sur la contre-allée de l'avenue Charles Péguy entre la rue Edouard Branly et la rue Etienne Gislou. Déviation piétonne sera mise en place de part et d'autre du chantier et les accès riverains seront maintenus.
2024.1398 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 29/08/2025 (travaux de jours et de nuits) Boulevard Gambetta et carrefour des quais du Maréchal Foch et Alsace Lorraine	Travaux de dévoiement, d'approfondissement, de reprise des branchements et de chemisage du réseau principal.	GAIA TP et SADE pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Circulation routière boulevard Gambetta réduite d'une voie suivant l'avancement des travaux, côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair. Durant le mois de décembre 2024, des travaux boulevard Gambetta auront lieu de nuit de 21h00 à 06h00. Aucuns travaux ne seront autorisés durant la période du 20/12/2024 au 06/01/2025 (Fêtes de fin d'année). Stationnement côté impair (démarrage des travaux) puis côté pair interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/08/2025. Stationnement interdit sur 4 places sur le parking derrière le Monument aux Morts pour les travaux de pompage. Stationnement interdit sur 10 places sur le parking Promenade de Vaux pour l'installation de la base vie du chantier. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1399 du 21/11/2024	Du 25/11/2024 au 28/02/2025, de 08h00 à 17h00 Avenues Marc Jacquet et du Général Patton	Dévoiement des réseaux dans le cadre du TZEN 2	TPF pour ENEDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière avenue Marc Jacquet réduite ponctuellement avec neutralisation de la voie la plus à droite dans les deux sens de circulation. Circulation routière sur l'avenue du Général Patton réduite par demi-chaussée et alternée par panneaux réglementaires et / ou hommes trafic et / ou feux tricolores. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2024.1475 du 11/12/2024	Du 12/12/2024 au 11/12/2026 Avenue et place Galliéni	Pose de massifs béton pour branchement provisoire	SACR pour la SPL – Melun Val de Seine	Pour information Circulation routière place et avenue Galliéni pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 11/12/2026. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1511 du 19/12/2024	Du 06/01/2025 au 28/03/2025 Rue Robert Schuman	Terrassement pour renouvellement réseau gaz	ECR pour GRDF	Pour information Circulation routière rue Robert Schuman pourra être réduite et alternée par feux tricolores et / ou hommes trafic. Les travaux aux abords des groupes scolaires se feront obligatoirement de 09h00 à 16h00. Déviation pourra être mise en place par les rues adjacentes ou par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue. Stationnement de tout véhicule interdit rue Robert Schuman sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/03/2025.
2024.1530 du 26/12/2024	Du 06/01/2025 au 30/04/2025 Route de Voisenon - plaine des Sports – Ecoquartier	Aménagement d'un terrain de sport	EIFFAGE ROUTE et QUALI-CITE pour la Ville	Pour information Circulation routière route de Voisenon au niveau de la plaine des Sports et la sente piétonne pourra être réduite ou interdite par panneaux réglementaires. Stationnement de tout véhicule interdit afin de permettre les entrées et sorties des véhicules de chantier depuis la plaine des Sports vers la route de Voisenon à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 30/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025. 21 du 08/01/2025	Du 07/01/2025 au 31/12/2025 Rue Saint-Liesne au niveau de la rue Camille Flammarion	Nettoyage dans le dessableur	SNAVEB pour la CAMVS	Pour information Suivant l'avancement du chantier, circulation routière rue Saint-Liesne au niveau de la rue Camille Flammarion réduite ponctuellement dans l'emprise du chantier entre 09h00 et 11h30 et entre 14h00 et 16h30 à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 31/12/2025. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.25 du 08/01/2025	Du 07/01/2025 au 27/05/2025 60 rue Saint-Liesne – chantier l'Epure	Livraisons et approvisionnements de chantier de construction	RP CONSTRUCTION pour STRADIM	<u>Pour information</u> Les livraisons de chantier devront impérativement se faire 1 camion à la fois entre 09h00 et 11h00 et de 14h00 à 16h00 ou tôt le matin avant 07h00 sous validation des Services Techniques de la Ville. Aucun poids lourd ne devra stationner sur les trottoirs ou rester en attente sur la chaussée. Une zone d'attente est prévue vers SERENICAR route de Nangis à la charge des entreprises et chauffeurs de communiquer entre eux. En ce qui concerne les livraisons poids-lourds, ces dernières devront impérativement arriver et repartir par la route de Nangis. Aucun poids-lourd ne sera autorisé à la circulation dans le boulevard de Maincy et en direction du Centre-Ville. Les entreprises exécutant les travaux devront fournir obligatoirement un plan de circulation à tous les chauffeurs. Par ailleurs, la présence d'un homme trafic sera obligatoire pour les entrées et sorties des poids-lourds. Pour toutes demandes de livraisons exceptionnelles, les entreprises devront impérativement prévenir les Services Techniques de la Ville 15 jours avant la date d'intervention. La chaussée devra impérativement rester propre aux abords du chantier. La Mairie de Melun se réserve le droit d'intervenir à tout moment pour stopper les livraisons ou toutes autres interventions en cas de non-respect des restrictions visées ci-dessus. Ces prescriptions visées ci-dessus sont valables à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 27/05/2025.
2024.1529 du 26/12/2024	Du 13/01/2025 au 28/03/2025 Chemin des Trois Noyers	Réfection de l'allée piétonne	VRD DE LA BRIE pour la Ville	<u>Pour information</u> Circulation des piétons et des cycles totalement interdite sur l'allée piétonne chemin des Trois Noyers. Stationnement de tout véhicule interdit à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/03/2025 : - sur le petit parking situé au bas du boulevard Aristide Briand / rue de la Montagne et réservé pour l'installation de la base vie du chantier. - sur le parking situé chemin des Trois Noyers pour le stockage du matériel. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.66 du 21/01/2025	Du 17/01/2025 au 28/02/2025 Passage de la Gare et rue Séjourné	Travaux de voirie avec neutralisation de l'emplacement de l'ex vélo-station	VRD DE LA BRIE pour la CAMVS	<u>Pour information – arrêté 2024.1528 du 26/12/2024 prorogé</u> Circulation des piétons et des cycles totalement interdite sur l'emplacement de l'ex vélo-station situé passage de la Gare et rue Séjourné. Stationnement de tout véhicule interdit à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.41 du 16/01/2025	Du 20/01/2025 au 28/03/2025 2 – 4 rue Robert Schuman	Pose de câbles et d'un coffret ENEDIS	ECR pour ENEDIS	Pour information Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/03/2025.
2025.19 du 08/01/2025	Du 21/01/2025 au 21/02/2025 Rue de la Courtille et rue de la Rochette	Dévoisement des réseaux dans le cadre des travaux d'aménagement du TZEN 2	TPF pour ENEDIS	Pour information Suivant l'avancement du chantier, circulation routière rue de la Courtille réduite de deux voies. Des travaux seront effectués rue de la courtille, sur trottoir, avec neutralisation de la piste cyclable. Afin que l'entreprise effectue des travaux de traversée de chaussée rue de la Rochette, circulation routière interdite de 09h00 à 16h00 à l'intersection rue de la Rochette entre la rue du Général Lenfant et la rue Doré. Déviation mise en place par le boulevard Henri Chapu. Vitesse limitée à 30 km/h dans la rue de la Courtille. Stationnement interdit sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 21/02/2025. Une déviation piétonne et de la piste cyclable sera mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.43 du 16/01/2025	Du 22/01/2025 au 29/04/2025 Rue Dian Fossey et rue de la Pépinière - Ecoquartier	Aménagement du local du RDC lot 1B2	CREDIT AGRICOLE pour la Ville	Pour information Stationnement de tout véhicule sera interdit devant le lot 1B2 sur toutes les places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 29/04/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux (l'accès aux piétons sera interdit autour du lot 1B2).
2025.79 du 28/01/2025	Du 01/02/2025 au 07/03/2025 Rue des Frères Lumière (nouvelle voie et impasse)	Travaux d'aménagement du TZEN 2	ROUTES ET CHANTIERS MODERNES et AGILIS pour le Département	Pour information Les travaux rue des Frères Lumière seront réalisés par demi-chaussée. La circulation routière rue des Frères Lumière (impasse) pourra être réduite et alternée par panneaux réglementaires et / ou hommes Trafic et / ou feux tricolores. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Circulation routière rue des Frères Lumière (nouvelle voie) entre le 7 bis et la rue Edouard Branly interdite par panneaux réglementaires de 08h00 à 17h00 et déviée par la rue des Castors. Stationnement de tout véhicule interdit rue des Frères Lumières (voie nouvelle) sur les 4 premières places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.39 du 16/01/2025	Du 03/02/2025 au 07/03/2025 Carrefour 7 rue de la Chasse / 70 boulevard Aristide Briand	Terrassement pour rénovation des réseaux BT	SEIP pour ENEDIS	<u>Pour information – Note d’information riverains faite</u> Circulation routière rue de la Chasse et boulevard Aristide Briand pourra être réduite. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le numéro 5 et 7 bis rue de la Chasse sur 10 places à compter de l’entrée en vigueur du présent arrêté jusqu’au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.40 du 16/01/2025	Du 03/02/2025 au 07/03/2025 13 square de Lorient	Terrassement pour suppression d’un branchement eau	VEOLIA EAU pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Aucune restriction n’est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit sur 1 place devant le 13 square de Lorient à compter de l’entrée en vigueur du présent arrêté jusqu’au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.42 du 16/01/2025	Du 03/02/2025 au 28/02/2025 1 – 19 route de Voisenon	Sondages	SEMOFI GEOSOND pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Circulation routière route de Voisenon pourra être réduite et alternée par panneaux réglementaires / hommes trafic / feux tricolores. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit au plus près du chantier à compter de l’entrée en vigueur du présent arrêté jusqu’au 28/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.36 du 16/01/2025	Les nuits du 05/02/2025 au 07/03/2025, de 21h00 à 06h00 Carrefour 31, boulevard Aristide Briand / 30 rue de la Fontaine la Reine	Terrassement pour renouvellement du réseau BT	SEIP pour ENEDIS	<u>Pour information – Travaux bruyants de nuit</u> Circulation routière boulevard Aristide Briand pourra être réduite et alternée par hommes trafic et déviée par le stationnement existant au droit du 28 rue de la Fontaine la Reine. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le numéro 28 rue de la Fontaine la Reine sur 4 places à compter de l’entrée en vigueur du présent arrêté jusqu’au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.95 du 30/01/2025	07/02/2025 au 10/03/2025 29 rue René Pouteau	Raccordement provisoire électrique avec nacelle	EESM et ENEDIS pour la SCI APHRODITE	<u>Pour information</u> Circulation routière rue René Pouteau pourra être réduite par hommes trafic. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 29 rue René Pouteau sur plusieurs places à compter de l’entrée en vigueur du présent arrêté jusqu’au 10/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.63 du 21/01/2025	Du 10/02/2025 au 28/02/2025 5 rue de l'Industrie	Terrassement pour suppression branchements électrique	ECR pour ENEDIS	<u>Pour information</u> Circulation routière sur le parking rue de l'Industrie / passage de la Gare pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier sur voirie. Stationnement interdit devant le numéro 5 rue de l'Industrie sur 7 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux
2025.82 du 28/01/2025	Du 10/02/2025 au 07/03/2025 Avenue Marc Jacquet – RD 306	Sondage de 115 ml sur accotement	FB TP pour ORANGE	<u>Pour information</u> Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit avenue Marc Jacquet à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.96 du 30/01/2025	Du 10/02/2025 au 14/03/2025 60 rue Saint-Liesne	Branchement AEP	VEOLIA EAU pour la CAMVS	<u>Pour information</u> Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Le schéma de balisage et de déviation de la piste cyclable devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le numéro 60 rue Saint-Liesne sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.90 du 28/01/2025	Du 10/02/2025 au 07/03/2025 RD 605 / rue Etienne Gilson	Travaux d'aiguillage sur 75 mètres	FB TP pour ORANGE	<u>Pour information</u> Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit RD 605 / rue Etienne Gilson à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.122 du 04/02/2025	Du 10/02/2025 au 14/03/2025 Parking central de la rue Rosa Bonheur	Diagnostics archéologiques et de recherches pyrotechniques dans le cadre des travaux préparatoires du Pôle Gare	INRAP et GEOMINES pour la SPL MELUN VAL DE SEINE	<u>Pour information</u> Circulation routière sur le parking central et cheminements piétons au sein des espaces verts rue Rosa Bonheur interdite. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement sur le parking rue Rosa Bonheur interdit dans sa totalité à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/03/2025.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.111 du 03/02/2025	Du 10/02/2025 au 14/03/2025 Parking central de la rue Rosa Bonheur	Diagnostics archéologiques dans le cadre des travaux préparatoires du Pôle Gare	VRD DE LA BRIE pour la SPL MELUN VAL DE SEINE	<u>Pour information</u> Circulation routière sur le parking central rue Rosa Bonheur sera interdit. Le schéma de balisage devra être respecté. Afin de condamner le parking central rue Rosa Bonheur ainsi que les trottoirs, des barrières Héras en continu et cadenassées seront mises en place sur toute la durée des travaux par l'entreprise VRD DE LA BRIE afin de matérialiser l'emprise du chantier. Stationnement sur le parking rue Rosa Bonheur interdit dans sa totalité à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/03/2025. Les déviations piétonnes seront mises en place sur les trottoirs opposés à celui où seront réalisés les travaux. Des panneaux avec indications « Gare et Commerces » seront mise en place pour dévier les piétons.
2024.1512 du 19/12/2024	Du 12/02/2025 au 21/02/2025 41 avenue Thiers	Intervention sur le transformateur de distribution électrique	ENEDIS pour leur compte	<u>Pour information</u> Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit à la hauteur du 41 avenue Thiers sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 21/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.129 du 06/02/2025	Du 12/02/2025 au 15/03/2025 5 rue de Vaux – Groupe Scolaire	Déplacement d'une clôture de chantier	DEFILLON pour la Ville	<u>Pour information</u> Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Le schéma de balisage et de déviation des piétons devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 5 rue de Vaux sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 15/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux excepté pour les bus, la crèche et le gymnase.
2025.64 du 21/01/2025	Du 17/02/2025 au 08/03/2025 Parking Lebarbier – rue de l'Eperon	Terrassement pour raccordement électrique	SOBECA et ENEDIS pour la SPL MELUN VAL DE SEINE AMENAGEMENT	<u>Pour information</u> Circulation routière sur le parking Lebarbier pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 08/03/2025 : Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.31 du 13/01/2025	Le 17/02/2025 1 rue Bancel	Pose de protection de chantier avec nacelle	ENEDIS pour leur compte	Pour information Circulation routière rue Bancel pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement de tout véhicule interdit devant le numéro 2 rue Bancel à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 17/02/2025.
2025.92 du 30/01/2025	Du 17/02/2025 au 28/02/2025 79 boulevard Aristide Briand	Renouvellement tampon sur chaussée	FOURNIER TP pour VEOLIA / CAMVS	Pour information Circulation routière boulevard Aristide Briand pourra être réduite d'une voie et alternée par hommes trafic ou feux tricolores. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant le 79, boulevard Aristide Briand sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/02/2025.
2025.105 du 31/01/2025	Une journée pendant les vacances scolaires entre le 17/02/2025 et 21/02/2025, de 09h00 à 16h00 24 rue Saint-Ambroise	Remplacement du portail	AFIDF pour la Banque de France	Pour information Circulation routière rue Saint-Ambroise pourra être réduite par hommes trafic. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette rue. Stationnement interdit devant le 24 rue Saint-Ambroise sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 21/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.102 du 31/01/2025	Du 17/02/2025 au 07/03/2025 13 rue Saint-Louis	Suppression d'un branchement gaz	TPSM pour GRDF	Pour information Circulation routière rue Saint-Louis pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Le schéma de balisage et de déviation devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le numéro 13 rue Saint-Louis sur 5 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.150 du 13/02/2025	Du 17/02/2025 au 14/03/2025 17 rue Crévoulin	Scellement d'un avaloir sur trottoir	TP FOURNIER pour VEOLIA EAU / CAMVS	Pour information Circulation routière rue Crévoulin pourra être réduite et déviée par le stationnement existant. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement interdit devant les numéros 18, 18B, 20 et 22 rue Crévoulin sur 7 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.81 du 28/01/2025	Du 17/02/2025 au 14/03/2025, de 09h00 à 16h00 (les traversées de chaussée se feront uniquement pendant les vacances scolaires de février) 19 / 27 rue de l'Industrie	Terrassement et déplacement de poteau électrique	TPF pour ENEDIS	Pour information Circulation routière rue de l'Industrie pourra être réduite. Les traversées de chaussée se feront uniquement pendant les vacances scolaires de février. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit du 19 au 35 rue de l'Industrie sur 14 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.118 du 04/02/2025	Du 17/02/2025 au 28/02/2025 15 au 29 avenue Antoine de Saint-Exupéry et début du square Blaise Pascal	Reprise des enrobés	ECR pour GRDF	Pour Information Circulation routière avenue Antoine de Saint-Exupéry et square Blaise Pascal pourra être réduite par hommes trafic ou feux tricolores. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule avenue Antoine de Saint-Exupéry et square Blaise Pascal interdit sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 28/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.132 du 07/02/2025	Du 17/02/2025 au 07/03/2025 3 rue du Général de Gaulle	Mise à niveau d'une boîte de branchement	TP FOURNIER pour VEOLIA EAU / CAMVS	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement interdit devant le 4 et le 6 rue du Général de Gaulle sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 07/03/2025.
2025.131 DU 07/02/2025	Du 17/02/2025 au 07/03/2025 2 quai du Maréchal Joffre	Pose de gargouilles sur trottoir	FOURNIER TP pour la SCI IP2M	Pour information Aucune restriction de circulation n'est nécessaire ou ne sera accordée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule devant le 2, 4 et 6 quai du Maréchal Joffre interdit sur 3 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au vendredi 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.136 du 11/02/2025	Du 17/02/2025 au 07/03/2025, de 09h00 à 16h00 31 rue Saint-Ambroise	Ouverture d'une chambre sur chaussée	CIRCET pour ORANGE	Pour information Circulation routière rue Saint-Ambroise pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté (CF 4-09). La vitesse sera limitée à 30 km/h dans cette rue. Stationnement interdit devant le 31 rue Saint-Ambroise sur 2 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 07/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.65 du 21/01/2025	Du 24/02/2025 au 25/02/2025, de 09h00 à 16h00 24 Place Saint-Jean – Crédit Mutuel	Remplacement du distributeur de billets	MANUEM IDF pour le Crédit Mutuel	Pour information Circulation routière place Saint-Jean pourra être réduite. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier. Stationnement de tout véhicule interdit sur voirie le long de la piste cyclable et devant le 24 place Saint-Jean à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 25/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.128 du 06/02/2025	Le 24/02/2025 9 rue des Cloches	Réfection d'une colonne	ENEDIS pour leur compte	Pour information Circulation rue des Cloches pourra être interdite et déviée par les rues adjacentes. Le schéma de balisage et de déviation des piétons devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 9 rue des Cloches sur plusieurs places au plus près du chantier à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 24/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux
2025.147 du 12/02/2025	Du 03/03/2025 au 14/03/2025 Rue Etienne Gilson	Abattage d'arbres	Le Département de Seine et Marne pour leur compte	Pour information Aucune restriction n'est nécessaire ou ne sera autorisée pour ce chantier. Stationnement de tout véhicule interdit rue Etienne Gilson entre le square Blaise Pascal et l'arrière du Lycée Léonard de Vinci sur plusieurs places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 14/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2025.139 du 11/02/2025	Du 04/03/2025 au 05/03/2025 39 rue René Pouteau	Travaux de toiture avec nacelle	LA COMPAGNIE DES TOITS pour le Commerce « Aux Délices de Melun »	Pour information Circulation routière rue René Pouteau pourra être réduite par hommes trafic. Le schéma de balisage devra être respecté. Stationnement de tout véhicule interdit devant le 39 rue René Pouteau à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 11/02/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.



N° ARRETE	DATE ET LIEUX	OBJETS	DEMANDEURS	DISPOSITIONS ET OBSERVATIONS
2025.47 du 16/01/2025	Le 09/03/2025 36 rue Dajot	Opération de levage pour maintenance	DUFOUR IDF pour ENSIO	<u>Pour information</u> Circulation routière rue Dajot entre la rue de la Rochette et la rue Eugène Gonon interdite par panneaux réglementaires et hommes trafic dans les deux sens de circulation. Déviation pour les VL mise en place par les rues adjacentes et par l'avenue Galliéni pour les cars et les poids-lourds. L'interdiction de circulation aux cars et aux PL sera mise en place par hommes trafic depuis la gare vers la rue Dajot. Le schéma de balisage devra être respecté. Vitesse limitée à 30 km/h dans cette voie. Stationnement interdit du numéro 32 au numéro 38 sur 4 places à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté jusqu'au 09/03/2025. Déviation piétonne mise en place sur le trottoir opposé à celui où seront réalisés les travaux.
2024.1017 du 06/08/2024	La nuit du 17/03/2025, de 21h00 à 06h00 RD 1605 / RD 35	Pose de la travée centrale de la passerelle	NGE GC Transport pour l'ARD de Melun	<u>Pour information</u> Circulation routière à la hauteur de la RD 35 sera interdite et déviée par la RD 605. Le schéma de balisage devra être respecté.